

PLR

Les Libéraux-Radicaux
Meyrin-Cointrin

Programme de législature

[2020-2025]

TABLE DES MATIERES

AXES DE CAMPAGNE

1	Prosperité	3
1.1	Sécurité	3
1.2	Etat, finances et fonction publique	4
1.3	Emplois et économie	4
1.4	Fiscalité	5
1.5	Digitalisation / Numérisation	5
2	Qualité de Vie	6
2.1	Mobilité	7
2.2	Santé	8
2.3	Sport	9
2.4	Culture	9
3	Durabilité	10
3.1	Environnement et agriculture	10
3.2	Cohésion sociale et famille	11
3.3	Ecole et formation	12
4	Grands Projets meyrinois	13

Axes de campagne

1. Prospérité

Pour le PLR Meyrin-Cointrin (PLR MC), la prospérité de tous est liée aux valeurs de liberté, de solidarité et **d'égalité des droits et des devoirs** en fondant son action sur le respect des principes démocratiques, de l'état de droit, de la justice et de la laïcité.

L'action du PLR MC vise en particulier à garantir la protection des droits individuels et à encourager l'initiative privée dans la cadre d'une économie de marché respectueuse de la paix sociale, d'un développement durable dans l'intérêt des générations futures.

Le PLR MC met au cœur de son action le bonheur de l'individu et la prospérité commune.

1.1. Sécurité

Le PLR Meyrin-Cointrin considère que la sécurité fait partie du pilier de la prospérité et de la qualité de vie des habitants. Ainsi, notre parti s'est toujours engagé pour soutenir les mesures nécessaires afin de faire baisser les incivilités, le vandalisme et de renforcer le sentiment de sécurité sur la commune.

Ceci passe par des mesures liées à la police municipale, mais aussi aux actions menées par les travailleurs sociaux hors murs et les associations communales.

L'engagement de la police municipale doit s'articuler prioritairement sur les actions de proximité en faveur des personnes qui craignent de se déplacer dans la commune à certaines heures. Une présence en uniforme doit être assurée tous les jours et en particulier en fin de semaine le soir.

Mesures

- a) Augmenter la visibilité / la présence de la police municipale par des patrouilles à pieds, à vélo et à cheval.
- b) Présence de la police municipale 7/7 jours, 24h/ 24 ou jusqu'à 3h.
- c) Mise en place de la vidéo surveillance et de la vidéo protection en fonction des lieux (sous traitance possible)
- d) Améliorer l'éclairage des lieux de rencontre et de passage. (avec variation de luminosité)
- e) Renforcer la visibilité de ces derniers (locaux clairement indiqués, panneaux, alarme agression, etc. Augmenter la présence en uniforme (Police des transports, TPG, Police municipale, etc.) aux arrêts de tram et de bus qui sont situés sur le territoire de la commune de Meyrin.

1.2 Etat, finances et fonction publique

Des finances saines et des investissements priorités sont notre marque de fabrique.

La commune ne peut assumer son rôle à moyen et long terme que si elle dispose de finances saines et pérennes. Le budget de fonctionnement communale a progressé de manière exponentielle par une augmentation significative du nombre d'employés communaux dont la charge incompressible représente 57 millions pour 2020, soit près de la moitié du budget. Les frais de fonctionnement communaux augmentent années après années de manière disproportionnée, sans corrélation démontrée avec l'augmentation de la population et sans une vraie plus-value au niveau des services délivrés aux Meyrinois.

Depuis 2015, la commune a exploité le potentiel fiscal des entreprises à son maximum. L'impôt sur les personnes morales et la taxe professionnelle représentent 43% des recettes communales. La politique d'engagement massive de personnel par la commune (119 ETP depuis 2015) fragilise notre capacité à faire face au moindre changement conjoncturel (bénéfices de entreprises en baisse, report de charges canton-commune). De fait, la seule solution consistera en une augmentation des impôts des Meyrinois.

Une gestion financière avisée aurait permis de réduire l'envolée des charges, tout en permettant une réduction d'impôt pour les habitants et le maintien du niveau des prestations.

Dans l'optique d'une prochaine phase économique difficile, notre commune devra vivre à crédit, ce qui impactera directement nos enfants et les générations futures.

La commune doit s'interdire de poursuivre cette politique dispendieuse et doit remettre en cause la foule d'investissements pas ou difficilement justifiables, afin de concentrer son action en faveur de celles et ceux qui en ont réellement besoin.

La fonction publique doit être associée à une réforme en profondeur qui permettra à la commune de fonctionner de manière plus simple, rapide et efficace tout en restant un employeur de premier choix.

1.3 Emplois et économie

La production de richesse doit se réaliser de manière responsable et durable en encourageant la création, l'invention et l'esprit d'entreprise. Pour assurer l'égalité des chances pour tous et la pérennité d'un état social, celui-ci doit pouvoir s'appuyer sur la création de richesses. De ce point de vue, la bureaucratie et l'imposition doivent être revus à la baisse, afin de redonner aux entrepreneurs la capacité à investir et à créer de nouveaux emplois.

Les commerces Meyrinois sont particulièrement impactés par le tourisme d'achat avec la France voisine, mais aussi par le truchement de la vente par internet.

Nous devons investir dans la formation des jeunes, en particulier dans les domaines qui manquent de main d'œuvre qualifiée et ainsi garantir un accès aisé au premier emploi. La commune doit s'investir dans des partenariats publics-privés afin de renforcer l'apprentissage et la formation professionnelle dont les entreprises ont cruellement besoin. Le PLR MC combattra toutes tentatives de déstabilisation de notre économie par certains partis qui veulent, pour des raisons idéologiques, la fragiliser.

Certains partis tentent de nous isoler et par la même occasion de taxer l'emploi alors que notre modèle a fait ses preuves ; preuve en est que nos voisins courent toujours après la croissance !

Mesure

- a. Création de places de travail adaptées aux apprentis et aux étudiants (études supérieures)

1.4 Fiscalité

Le système actuel exploite au maximum les ressources prélevées au travers de l'imposition des personnes morales ou physiques. Le niveau de fiscalité ne doit pas être confondu avec les rentrées fiscales, car trop d'impôt tue l'impôt, dans un contexte où la concurrence est vive tant sur un plan cantonal qu'international. Meyrin doit améliorer son attractivité fiscale afin d'augmenter l'implantation de nouvelles entreprises génératrices d'emplois.

Le citoyen doit avoir la conviction que chacun paie selon sa capacité contributive et que les deniers publics sont bien gérés et investis. Le citoyen doit avoir le sentiment que les dépenses publiques s'effectuent dans l'intérêt général et non pas seulement dans des projets ciblés sous le label du mieux vivre ensemble à Meyrin.

Aujourd'hui, 40 % des meyrinois ne paie pas d'impôts (80% pour le quartier des vergers). La taxe professionnelle, qui sera dans un proche avenir, supprimée représente CHF 14 mio de rentrée fiscale.

Pour le parti Libéral Radical de Meyrin Cointrin, il est essentiel d'avoir un budget communal de fonctionnement maîtrisé et des investissements raisonnés.

Notre politique vise une utilisation adéquate des contributions publiques (vos impôts) de manière équitable et équilibrée pour chaque citoyen.

1.5 Digitalisation / numération

Dans moins de 10 ans, les avancées technologiques vont modifier très fortement les besoins de l'économie. Cet état de fait va bouleverser le monde du travail et bon nombre de professions et compétences devront être développées rapidement. Nous avançons dans un monde en profonde mutation qui offrira de nouvelles opportunités, mais verra aussi l'émergence de nouveaux risques économiques et sociaux. Des nouveaux modèles de flexibilisation du temps et du lieu de travail modifieront la relation entre employeurs et employés. Néanmoins, nous sommes persuadés que les opportunités seront supérieures aux risques. Notre commune doit soutenir l'innovation, sous toute ses formes, de façon à pérenniser son tissu économique en préparation de la prochaine révolution industrielle à venir. Au travers de ces nouvelles opportunités, la préservation de l'emploi adapté aux besoins des entreprises est une priorité.

Mesures

- a. Rechercher des économies, dans le budget de fonctionnement communal, afin de maintenir, voire de réduire le taux de centime additionnel afin d'alléger le budget des familles meyrinoises et des entreprises sises sur la commune. (cercle vertueux)
- b. Réduire la progression fulgurante des investissements en particulier dans des projets de grande ampleur ou renoncer à ceux ne revêtant pas de plus-value avérée afin de conserver une bonne capacité financière pour les charges communales essentielles.
- c. Refuser toute augmentation de charges communales par le report de charges cantonales, sans contrepartie équitable.

- d. Améliorer la performance de l'administration, par une refonte et une simplification des processus internes, pour optimiser l'accessibilité aux habitants des services communaux.
- e. Favoriser les emplois de terrain ayant une plus-value directe au service de la population.
- f. Attirer et pérenniser un tissu économique tant industriel que de services à haute valeur ajoutée.
- g. Valoriser la zone industrielle communale sous la forme d'Eco parcs, en maximisant l'implantation de pôles de compétences et de startup (*Silicone Meyrin*)
- h. Soutenir activement la création de places d'apprentissage et créer les conditions d'accession au premier emploi sur la commune.
- i. Améliorer la transparence de l'information vis-à-vis de la population sur les investissements communaux (plan des investissements).
- j. Centrer les investissements de la commune sur les priorités liées à l'entretien des bâtiment communaux et au maintien de la substance existante.
- k. Promouvoir les circuits industriels courts, en minimisant l'impact écologique et l'empreinte carbone.
- l. Maintenir une imposition attractive pour l'établissement de nouvelles entreprises sur la commune.
- m. Favoriser les échanges sur les enjeux de la digitalisation entre le public et le privé afin d'appréhender très tôt les enjeux en relation avec le maintien de l'emploi et initier préventivement les reconversions professionnelles.
- n. Créer un fond de transition digitale pour les meyrinois et les entreprises qui sont établies sur le territoire de la commune de Meyrin.
- o. Sensibiliser les seniors par le biais de l'AHVM.
- p. Sensibiliser la population aux dangers de la digitalisation : harcèlement, protection de l'identité (vol) et des données personnelles, spam, etc.

2 Qualité de Vie

La qualité de vie est primordiale pour les PLR MC, nous soutenons les actions et les projets pour le bien vivre ensemble à Meyrin, tout en mettant l'accent sur l'équité et le bien commun.

En particulier, nous soutenons la mise à disposition de logements de qualité à prix abordables au travers de la fondation communale Nouveau Meyrin. Nous tenons aussi à favoriser les enfants de Meyrin qui souhaitent rester sur la commune ou y revenir. Le nombre de logement PPE ou de coopératives immobilières doit être renforcé pour permettre une saine mixité immobilière, afin de répondre aux besoins de la classe moyenne, qui a défaut de trouver des objets à Meyrin, s'expatrie en France voisine.

Veiller aux intérêts des propriétaires de villas qui souhaitent conserver leur bien sur la commune.

L'Etat intervient systématiquement et de manière incohérente, en recourant de plus en plus fréquemment aux zones de développement. Le PLR MC s'emploiera à mieux soutenir les intérêts des propriétaires.

Les activités sportives représentent un enjeu principal de la qualité de vie dans notre commune. Il s'agit ici de soutenir le sport d'élite, mais également de permettre à toute la population de s'adonner à une activité sportive et récréative afin de se maintenir en bonne santé.

Nous soutenons activement la mise à disposition d'infrastructures sportives de qualité mais aussi diversifiée pour couvrir toutes les pratiques, à tous les stades de la vie. Nous prôtons donc un sain équilibre entre les différentes activités sportives, par un soutien financier à une large palette de clubs et d'associations. La notion de sport pour tous est ancrée dans nos principes directeurs et doit prévaloir dans nos choix politiques.

Mesures

- a. Favoriser l'accès à la propriété par la mise à disposition d'objets à l'achat sur le territoire de la commune, en profitant des taux hypothécaires actuellement bas. Ceci implique de développer l'offre de PPE dans chaque nouveau projet.
- b. Permettre aux familles de constituer un patrimoine immobilier et de pouvoir le transmettre à leurs enfants.
- c. Refuser toute modification des zones villas, jusqu'à l'adoption de mesures sérieuses concernant une fixation du prix du terrain conforme à sa localisation ou offre d'échanges sérieuse avec des terrains à construire assortis d'incitations fiscales.
- d. L'action publique communale doit veiller à l'intérêts des classes moyennes tout en soutenant les plus défavorisés.
- e. Créer des nouveaux logements, en particulier grâce à des surélévations, avec un minimum de changement d'affectation de zone et sans réduction de la zone agricole.
- f. Plafonner le nombre de logements de la commune en corrélation avec la capacité des infrastructures publiques en place.
- g. Protéger les zones villas communales en l'état qui sont des poumons de verdure et qui maintiennent un bon niveau de mixité du foncier et de l'habitat.

2.1 Mobilité

Que le moyen de transport choisi soit public ou privé, les bouchons sont le quotidien des Meyrinois. Mettre en œuvre une politique axée sur la complémentarité entre les transports : publics, la mobilité douce, tout en préservant le transport privé et également améliorer la desserte des quartiers isolés.

La commune n'a pas pour vocation d'éduquer, par la contrainte, ceux qui doivent se déplacer, mais doit créer les conditions les plus favorables à leur mobilité et plus généralement au cadre de vie en relation avec la qualité de l'air et la réduction des nuisances sonores.

Mesures

- a. Nous combattons le trafic transfrontalier pendulaire en préservant la fluidité de la circulation au sein de la cité. Il est urgent d'étudier toutes possibilités pour augmenter la qualité de vie et de l'air à Meyrin.
- b. L'offre de service des TPG doit être augmentée au travers des fréquences du trams sur les lignes 14 et 18. Une nouvelle offre de renfort complémentaire au tram doit être proposée pour les heures de pointe au départ du CERN.
- c. Favoriser l'implantation de parkings pour deux-roues, à proximité des gares de Meyrin et Zimeysa pour faciliter le transfert modal avec le train et décharger les trams 14 et 18. Renforcer la desserte fine des gares depuis les zones industrielles.
- d. Développer et remettre à niveau le réseau de pistes cyclables à Meyrin afin d'améliorer la mobilité douce, de réduire les nuisances et d'assurer la sécurité des usagers.
- e. Implanter de manière sélective des « Zone 30 », car elles ont un coût élevé et leurs efficacités ne sont pas avérées.
- f. Implanter des stations de recharges publiques pour les véhicules électriques (2-4 roues) sur le domaine communal.
- g. Améliorer la desserte en transport public des quartiers isolés.
- h. Création de ligne de bus sur appel afin de desservir les zones peu peuplées.
- i. Prolonger les lignes de tram 14 et/ou 18, afin qu'elles desservent notamment les quartiers des Champs-Fréchets et des Vergers.
- j. Inciter les citoyens à choisir le trajet en voiture qui nuit le moins à la qualité de vie à Meyrin ainsi que les inciter à choisir un moyen de transport plutôt qu'un autre (Théorie de l'offre).

2.2 Santé

Les citoyens doivent reprendre leur santé en mains au travers d'une meilleure nutrition et d'activités physiques, combattre la sédentarisation et la « malbouffe » ainsi que l'obésité chez les jeunes.

Le mieux manger est à l'ordre du jour :

Nous préconisons de faire découvrir notre patrimoine agricole et nos paysans, de mettre en valeur leurs capacités et la diversité des produits cultivés à Meyrin et dans la région (circuit court) pour favoriser la consommation de produits de proximité et de saison.

Notre commune dispose déjà d'une bonne offre en termes de soins et de spécialistes au travers de l'Hôpital de la Tour. Néanmoins, nous soutenons que chaque quartier de Meyrin dispose d'une infrastructure médicale, afin que chaque Meyrinois puisse disposer d'un accès aux soins garanti.

Mesures

- a) Au travers d'un partenariat public-privé, assurer une accessibilité pour chaque Meyrinois à une structure médicale de qualité.
- b) Installation de défibrillateurs dans la commune afin d'améliorer les chances de survie de la population meyrinoise en cas de besoin.
- c) Promouvoir la formation de la population aux gestes de premier secours et à l'utilisation des défibrillateurs.
- d) Promouvoir une activité sportive hebdomadaire au travers de cours dispensés à la population, si possible dans le cadre de l'école primaire, au travers des clubs et associations sportives.

2.3 Sport

La pratique du sport favorise le maintien en bonne santé et offre un lien social de qualité. Il est indéniable que notre commune a déjà beaucoup investi dans le domaine des installations sportives et de leurs entretiens.

Néanmoins, l'émergence de nouvelles pratiques sportives doivent être prise en compte. La promotion du sport pour tous doit être renforcé en utilisant de manière plus efficiente les installations existantes. Le sport d'élite doit être favorisé, afin de permettre aux sportifs meyrinois de s'entraîner sur la commune sans devoir s'exiler ailleurs.

Mesures

- a) La commune doit continuer à soutenir les associations et les clubs sportifs qui forment notre jeunesse et fédère le lien social.
- b) Les équipements sportifs déjà réalisés doivent être pérennisés par des investissements ciblés. Les aménagements du centre sportif communal doivent être terminés.
- c) La pratique d'une activité physique favorise le maintien en bonne santé, le bien-être et l'intégration sociale. Elle doit être valorisée dans les programmes d'éducation.
- d) Soutenir financièrement et structurellement les associations et les lieux d'activités (places de work - out) essentielles à la socialisation des jeunes.

2.4 Culture

La culture est un élément essentiel de l'identité de chaque meyrinois. Elle permet de créer un lien sociaux-culturel entre les personnes au travers des échanges de connaissances, de savoir ou d'expérience. Elle permet également de connaître l'autre et de favoriser la tolérance.

La culture est aussi une source de divertissement par la visite d'expositions, être spectateur d'un film ou d'un spectacle au théâtre, pouvoir participer à un débat thématique ou encore pouvoir emprunter un livre à la bibliothèque municipale.

Mesures

- a. Mettre à disposition pour des activités culturelles des locaux afin de renforcer l'accessibilité de la culture pour une majorité de la population.

- b. Promouvoir une programmation de qualité au théâtre Forum destinée à un plus large public et non à une élite d'initiés

3. Durabilité

La **durabilité** désigne une configuration de la société humaine qui lui permet d'assurer sa pérennité. Une telle organisation humaine repose sur le maintien d'un environnement vivable, permettant le développement économique et social à l'échelle planétaire. La période de transition vers la durabilité peut se faire par le développement durable, via la transition énergétique et l'évolution de modes de consommation plus respectueuses de l'environnement

Notre commune doit être pionnière sur ce sujet se basant sur les initiatives que nous avons soutenues, depuis des années, sur les énergies renouvelables et le changement de modes de déplacement.

3.1 Environnement et agriculture

Notre vision est axée sur le long terme pour un développement durable assumé, prenant en compte les besoins de la population

Le PLR tend vers une croissance économique maîtrisée, veillant à un développement durable respectueux et à une écologie responsable.

- a. Favoriser les mesures incitatives et non sanctionner par la création de nouvelles taxes.
- b. Créer des ilots de fraîcheur/de verdure afin de combattre les effets du réchauffement climatique, en menant une politique environnementale de revégétalisation dans une planification globale et cohérente.
- c. Favoriser et encourager les énergies renouvelables en implantant des bornes de recharges pour les véhicules électriques
- d. L'agriculture est un atout pour notre commune, elle contribue à notre qualité de vie, notre santé et notre bien-être. Il faut favoriser sa compétitivité et ses débouchés afin qu'elle puisse faire face aux défis économiques, sociaux et environnementaux auxquelles elle est confrontée.
- e. Faire découvrir notre patrimoine agricole et les paysans ; de mettre en valeur leurs capacités et la diversité des produits cultivés à Meyrin et dans la région (circuit court) pour favoriser la consommation de produits de proximité et de saison.
- f. Mettre en œuvre des dispositions sur la création de couloir biologique, notamment en permettant, dans la mesure du possible, la circulation de la faune sur les territoires agricoles de la rive droite.
- g. S'opposer à toute velléité de déclassement de la zone agricole sur la commune.
- h. Tendre vers l'autonomie énergétique des bâtiments communaux afin réduire l'empreinte carbone (panneaux solaires, pompes à chaleur, CAD, géothermie, etc.).

- i. Favoriser une vision globale dans la valorisation et la rénovation de notre patrimoine immobilier communale au travers de projets durables. (Maison Mani et Ferme de la Planche)
- j. Favoriser la prise de conscience des citoyens de leurs rôles d'actrices et d'acteurs de la mise en place de la transition vers le développement durable (Meyrin Propre, tri des déchets).
- k. Favoriser la réalisation de parcs à chiens de qualité dans les différents quartiers de la commune.
- l.

3.2 Cohésion sociale et famille

La mixité sociale, essentielle pour préserver les équilibres, doit permettre d'intégrer les nouveaux arrivants, de même que les personnes âgées ou en situation de handicap. Nous nous engageons à mener une politique volontariste de cohésion sociale. Pour les familles, priorité doit être donnée à la possibilité de mener conjointement vie de famille et vie professionnelle ou formation, seule manière d'atteindre une pleine égalité entre hommes et femmes. Au travers de l'accueil de jour (maman de jour, crèches et garderies), nous voulons mettre en place des solutions qui permettent aux jeunes familles et plus particulièrement aux jeunes mamans de garder une activité professionnelle.

Meyrin a plus de 20 % de ses habitants en âge AVS. Ceci est une chance pour créer du lien intergénérationnel et favoriser les échanges. Il faut tisser de nouveaux liens entre jeunes et les aînés en soutenant des projets intergénérationnels.

Mesures

- a. Etablir un lien fort entre les entreprises et les jeunes meyrinois en accompagnant la création de places d'apprentissage.
- b. Sensibiliser les jeunes adultes à la thématique du surendettement, qui représente un risque social et professionnel au début de la vie professionnelle.
- c. Soutenir les organismes et les institutions qui travaillent à la réinsertion dans le monde du travail, des personnes en situation de handicap, au travers de partenariats publics-privés. Favoriser les entreprises qui engagent et soutiennent la réinsertion professionnelle.
- d. Soutenir la création d'un système de mentorat aînés / jeunes qui favorise le maintien du lien intergénérationnel, en encourageant des activités bénévoles ou rémunérées pour les aînés.
- e. Favoriser les structures d'accueil permettant aux familles de trouver une solution de garde afin que les deux parents puissent exercer une activité lucrative.
- f. Lutter contre les excès bureaucratiques dans le domaine de l'accueil familial de jour. Favoriser d'autres alternatives, telles que regroupement communal, etc.
- g. Garantir un strict respect de la loi sur l'égalité pour les handicapés, lors de nouvelles constructions et lors de rénovations par une accessibilité assurée.

- h. Mettre en place un programme permettant l'intégration des nouveaux arrivants en particulier dans les domaines de la culture, des institutions, des valeurs de notre pays et de la langue française. La culture d'origine doit être valorisée tout en privilégiant l'intégration dans la commune.
- i. Chaque habitant de notre commune doit maîtriser la langue, la culture et les usages locaux.
- j. L'implications des nouveaux arrivants/migrants dans les institutions doit être renforcée au travers des associations, des clubs et de la vie politique.
- k. Garantir la stricte neutralité confessionnelle de tous les organes de la commune et de ses employés, afin de garantir une bonne cohésion sociale.
- l. Poursuivre la politique d'accompagnement de nos aînés en encourageant les actions intergénérationnelles avec les crèches, les écoles, le Jardin Robinson, la Maison Vaudagne

3.3 Ecole et formation

Donner les moyens à nos citoyens d'avoir la meilleure formation possible dans des structures adéquates et de qualité avec un enseignement de pointe.

Les filières professionnelles duales sont l'un des « secrets » du succès de la Suisse. Promouvoir plus activement ces filières.

Ne pas oublier de renforcer et d'adapter la formation continue de l'ensemble des citoyens. La mise à niveau des compétences et la progression personnelle au cours d'une carrière sont d'une importance que personne ne saurait contester, en particulier quand une bonne partie des métiers que nous occuperons en 2030 n'existent pas encore.

S'assurer que les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont suffisamment enseignées à l'école obligatoire.

Mesures

- a. Mettre à niveau (rénover, nouveaux outils d'apprentissage) les bâtiments scolaires pour garantir une formation adéquate, afin de permettre aux élèves d'apprendre à travailler pour qu'ils puissent ensuite se donner les moyens d'apprendre un métier et trouver leur place le plus rapidement possible dans la société.
- b. Soutenir activement la création de places d'apprentissage et créer les conditions d'accession au premier emploi sur la commune.
- c. Augmenter les places de l'accueil continu (parascolaire) des élèves.
- d. Etablir un lien fort entre les entreprises et les jeunes Meyrinois en accompagnant la création de places d'apprentissage et en encourageant les visites d'entreprises.

4. Grands projets meyrinois

Les grands projets ne manquent pas dans le plan des investissements :

Nous souhaitons prioriser les investissements afin d'assurer la cohésion et le contrôle du développement des projets tant au niveau des études, qu'au niveau de la réalisation avec une vision globale du territoire meyrinois.

Aujourd'hui, on nous présente le projet de refonte et de rénovation du forum pour un montant d'environ 35 millions de francs.

Pour certains, il est urgent de planifier ces travaux pour pouvoir les relier, en un seul chantier, à la construction du parking de la place la nouvelle mairie au cœur de la cité.

Après les vestiaires de foot à 5.5 millions de francs, le conseil administratif place en priorité un élément lié à la culture juste avant une période électorale.

Au vu de la présentation de la nouvelle direction de la petite enfance meyrinoise, soit le remplacement d'une chef de service parti à la retraite, par trois directrices avec des fonctions distinctes et des ambitions dévoilées quant à la dynamisation de l'accueil en crèche, nous pensons qu'il serait judicieux d'introduire, vu le nombre de places en attente, la possibilité de création d'une nouvelle crèche municipale.

Tout ceci a naturellement un coût, mais pour les PLR il est indispensable de répondre aux demandes qui correspondent à l'intérêt général et qui touchent le plus grand nombre.

Les projets doivent être initiés, étudiés, planifiés, à court, moyen et long terme.

Au travers de ces projets et du plan des investissements, nous devons déterminer quel développement, augmentation de la population par de nouvelles constructions ou surélévations, nous voulons fixer pour Meyrin Cointrin

En effet, une augmentation au-delà de 30 000 habitants entraînerait obligatoirement la construction d'une nouvelle école, d'une nouvelle crèche et de bien d'autres aménagements publics. Tous ces frais supplémentaires seraient totalement à la charge de la commune, donc totalement à la charge des entreprises et des citoyens qui payent des impôts.

Meyrin au travers du quartier des Vergers et des surélévations as déjà beaucoup fait pour le logement, il est important que les futures constructions favorisent l'accès à la propriété (PPE) afin de valoriser le patrimoine immobilier de Meyrin

Bien vivre ensemble à Meyrin, c'est aussi et surtout garder un équilibre entre la population subventionnée, la classe moyenne et les entreprises de notre zone industrielle. Cet équilibre nous garantit une assiette fiscale stable.

Cette stabilité doit se retrouver au niveau du Conseil Administratif avec un représentant de la droite meyrinoise, qui défend les principes d'une économie saine et dynamique tout en favorisant des projets au niveau social, sportif, culturel, mais en ayant toujours à cœur et à l'esprit que la valeur première fondamentale est l'intérêt général.

Cœur de Cité

Les PLR MC sont attentifs à la problématique des circulations dans ce projet, comprenant le parking souterrain du Centre Commercial, la nouvelle place et la nouvelle mairie.

Gravière

La future construction d'un collège par l'état sur le site de la gravière a donné l'opportunité de réserver des surfaces dévolues à la culture, cependant le programme final et l'implantation des bâtiments restent à définir.

Fondation Nouveau Meyrin

Lorsque tous les terrains de foot seront réalisés au centre sportif des Vergers, le terrain de l'avenue Vaudagne, en zone constructible, pourra accueillir un immeuble de qualité qui pourrait être réalisé par la FNM, avec des espaces verts dignes de ce nom